

Pourquoi les couples, mariés ou non, font-ils appel à la justice ? Qui prend l'initiative de la démarche ? L'homme, la femme, les parents, ou le juge ? Les litiges sont traités en priorité par les tribunaux d'Église, mais pas seulement, et il faudra comprendre quelles stratégies commandent les choix qui sont opérés et dans quel but.

Car la démarche n'est pas anodine : elle fait passer de la sphère de l'intime, qu'il s'agisse de femmes se plaignant de l'impuissance de leur mari, d'esclaves dénonçant leurs relations sexuelles forcées avec leur maître ou de jeunes filles victimes d'un rapt, à la sphère publique, au prix d'un éventuel déshonneur dont il faudra apprécier l'étendue.

Cette rencontre a choisi de traiter ces problèmes dans le long terme, de l'époque médiévale au XX^e siècle, et dans un large espace, de la France au Mexique, de l'Europe centrale à l'Europe méditerranéenne (Italie, Espagne), de façon à déceler les évolutions possibles qui incitent les couples à sortir du silence pour résoudre leurs conflits en justice.

Image = Jacobus Anglicus, *Omne Bonum*, Un clerc, sa concubine et leur enfant commun devant la justice, vers 1360. Londres, British Library, Ms Royal 6, E VI, fol. 296v.

Renseignements :

claude.gauvard@wanadoo.fr

alessandro.stella@wanadoo.fr

Avec le soutien de :

Centre de Recherches Historiques (CRH)

Laboratoire de Médiévisiologie Occidentale de Paris (LAMOP)

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)

Université Paris I Panthéon-Sorbonne (PARIS I)

Institut Universitaire de France (IUF)

Couples devant les Justices Du Moyen Âge à l'époque contemporaine

Colloque organisé par

Claude GAUWARD, *Professeur émérite, Paris I-Panthéon-Sorbonne*

Alessandro STELLA, *Directeur de Recherche, CNRS, EHESS, Paris*

Lundi 11 et Mardi 12 octobre 2010



Le Lundi 11 : EHESS, 96 bd. Raspail, 75006, Paris, salle D. Lombard

Le Mardi 12 : Univ. Paris I, 12 place du Panthéon, 75005 Paris, salle 1

Lundi 11 octobre**Matin : 9h30 - 12h30**Président de séance : **Laurent FELLER**,*Professeur, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, Directeur du LAMOP*Présentation du colloque par **Alessandro STELLA**, *Directeur de Recherche, EHESS*,
et **Claude GAUVARD**, *Professeur émérite, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne***Sylvie JOYE**, *Maître de Conférences, Université de Champagne-Ardenne*

« Le mariage par rapt dans les sociétés occidentales du Moyen Âge ».

Carole AVIGNON, *Maître de Conférences, Université d'Angers*« Les couples clandestins devant la justice d'Eglise : Normalisation matrimoniale
et régulation judiciaires dans les registres des Officialités de Chartres, Rouen,
Fécamp, Paris (XIV^e-XV^e siècles) ».**Myriam GREILSAMMER**, *Professeur, Université de Bar Ilan (Israël)*« Dangereuse liberté : élites, couples et justice urbaine dans les Pays-Bas
médiévaux ».**Après-midi : 14h30 - 17h30**Présidente de séance : **Arlette FARGE**,*Directrice de Recherche émérite, CNRS, EHESS, Paris***Martine CHARAGEAT**, *Maître de Conférences, Université de Bordeaux III*« D'un tribunal à l'autre : les conflits de couple en Aragon (XV^e-XVI^e siècles) ».**Roni WEINSTEIN**, *Free Scholar, Université de Tel Aviv (Israël)*« Jewish Family, Litigations before the Law : a comparative regard on Italy,
Sephardi Diaspora and Central Europe ».**Dora Teresa DAVILA-MENDOZA**, *Professeur, Université Catholique Andrés Bello de
Caracas (Venezuela)*« Les séparations de couple devant le tribunal de l'archevêché de Mexico à
l'époque coloniale ».**Alessandro STELLA**, *Directeur de Recherche, CNRS, EHESS, Paris*« D'amour ou de haine : porter ses sentiments devant le juge ecclésiastique (Cadix,
XVII^e-XVIII^e siècle) ».**Mardi 12 octobre****Matin : 9h30 - 12h30**Présidente de séance : **Simona CERUTTI**,*Directrice d'Etudes, EHESS, Paris***Daniela LOMBARDI**, *Professeur, Université de Pise (Italie)*« Conflits de couple. Compositions judiciaires et infra-judiciaires en Italie à
l'époque moderne ».**Gabriella ZARRI**, *Professeur, Université de Florence (Italie)*

« Conflits de couple à Bologne devant le tribunal épiscopal à l'époque moderne ».

Claire CHATELAIN, *Professeur de l'enseignement secondaire, CRH, Paris*« Procédure civile de séparation en haute robe parisienne à la fin du règne de Louis
XIV : quelles interrogations ? »**Florina Manuela CONSTANTIN**, *Chargée de Recherche à l'Institut d'Histoire
'Nicolae Iorga' de Bucarest (Roumanie)*« Couples tsiganes et couples mixtes entre la liberté et la justice du prince
(Valachie, XVIII^e siècle) ».**Après-midi : 14h30 - 17h30**Président de séance : **Christophe DUHAMELLE**,*Directeur d'Etudes, EHESS, Paris, Directeur du CRH***Nicoleta ROMAN**, *Chargée de Recherche à l'Institut d'Histoire 'Nicolae Iorga' de
Bucarest (Roumanie)*« Le couple contesté : l'enlèvement (rapt) dans les procès roumains (1800-
1860) ».**Constanta VINTILA-GHITULESCU**, *Chargée de Recherche à l'Institut d'Histoire
'Nicolae Iorga' de Bucarest (Roumanie)*« Usages des corps / usages des mots au tribunal : conflits et réconciliations
dans la société roumaine (1750-1830) ».**Magali DELLA SUDDA**, *Post-doctorante, Institut Européen de Florence*« Les couples de l'Action Française devant la justice ecclésiastique, d'après
les archives du Saint-Office ».Conclusion par **Claude GAUVARD**